



PROCEDURE DE GESTION DES ABANDONS

FORMATION COURTE (maximum 10 jours)

L'organisme de formation Faya Pèkèn met en œuvre tous les moyens pédagogiques pour favoriser l'engagement des bénéficiaires :

- Questionnaires en amont de recueil des besoins,
- Parcours de formation individualisé,
- Méthodes participatives tout au long de la formation,
- Suivi personnalisé...

Cependant si un abandon était constaté lors d'une formation courte, la procédure ci-dessous serait mise en œuvre :

- Après un délai d'une demi-journée de formation, sans information de la part du stagiaire, nous informons le prescripteur de l'absence du stagiaire par email, Message WhatsApp, appel téléphonique ou de visu.
- Dans l'hypothèse d'un abandon avéré, nous adressons un email au stagiaire (s'il possède une boîte mail) dans lequel une analyse des raisons sera demandée,

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait d'abandonner la formation intitulée xxx.

Nous en sommes désolés.

Dans le cadre de notre gestion des ruptures de convention, pouvez-vous nous indiquer les raisons de votre décision ?

Manque de temps

Manque de motivation pour la thématique

Caractère obligatoire de la formation

Autres :

Nous reviendrons vers vous très prochainement après analyse de vos raisons pour vous proposer une alternative pouvant répondre à vos attentes ou contraintes.

Nous restons disponibles pour toute question.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer nos meilleures salutations.

- Analyse : détermination des causes,
- Traitement des causes : proposition de solution en adéquation avec les causes invoquées lors de prochaines formations,
- Echange avec le prescripteur.